

SHAMPOOING REPAIR+ A LA GLYCERINE COSMOS ORGANIC*

*COSMOS Hors conservateur

Enveloppant et onctueux, ce soin capillaire séduit par sa texture sensorielle et surprend par sa mousse crémeuse et aérienne qui enveloppe la chevelure



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	GLYCERINE BIO AMI	Glycerin	67,75	Humectant	67,75
B	PLANTAPON® ACG 50	Sodium Cocoyl Glutamate (and) Water (and) Propylene Glycol	9,00	Tensioactif anionique	9,00
	PLANTACARE® 818 UP	Coco-glucoside (and) Water	5,00	Tensioactif non-ionique	5,00
	DEHYTON® MC	Sodium Cocoamphoacetate (and) Water	11,00	Tensioactif amphotérique	9,69
	PARFUM LEMON SUGAR (Robertet)	Parfum	0,25	Parfum	0,25
	ERYLITE® F8030 PERSONAL CARE	Erythritol	5,00	Agent démêlant	5,00
C	SHAROMIX™ 708	Benzyl alcohol (and) Benzoic Acid (and) Sorbic Acid (and) Glycerin	1,00	Conservateur	0,00
	GLUADIN® KERA-P LM	Hydrolyzed Vegetable Protein (and) Water (and) Sodium Benzoate	1,00	Conditionneur	1,00
D	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Water (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

CARACTERISTIQUES

Aspect :	Fluide transparent jaune
pH :	5,0 - 5,5
Viscosité : Brookfield, DVI, spindle 4, speed 10	300 - 500 mPa.s
% Matière active	10,19
	Suivi 1 mois à 50°C, -20°C, lumière et 3 mois à température ambiante,
Stabilité :	40°C et 4°C
	Jaunissement dans le temps et aux étuves.

PROCESS

Réaliser le prémix de la phase B et l'introduire dans la phase A sous faible agitation. Introduire les ingrédients de la phase C. Ajuster le pH à 5,0 - 5,5 avec la phase D.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelles ou de respect de la réglementation en vigueur. Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.

